

N.B. : Les données inscrites sur ce formulaire peuvent être balayées par scanner et stockées par voie électronique. Veuillez écrire en majuscules dans les espaces prévus à cette fin et vous assurer que les renseignements fournis sont complets, exacts et lisibles par machine.

Identification du client

Nom de famille/de l'entreprise		Prénom(s)	
Adresse		Ville	Province
			Code postal
Numéro(s) d'assurance sociale		Téléphone personnel	Téléphone professionnel

Renseignements sur l'institution destinataire

Envoyez la document remplis à :
Scotia iTRADE
 C.P. 4002, Succursale A
 Toronto, ON
 M5W 0G4

Compte Client iTRADE
Représentant autorisé
Code de représentant (s'il y a lieu)
Numéro de l'agent (s'il y a lieu)
Numéro du régime collectif (s'il y a lieu)

Scotia Capitaux Inc.
Scotia iTRADE

Code 75168
 C.P. 4002, Succursale A
 Toronto, ON M5W 0G4

N° de courtier : 9155
 N° CLEAR STREAM : 52065
 N° FINS : T085
 N° DTC : 5011
 CUID : SCOT

Instructions du client à l'institution cédante

Nom de l'institution cédante	Nom du contact
Adresse	Téléphone
Numéro de compte à l'institution cédante	Deviser du (des) compte(s) à transférer
	Toutes monnaies <input type="checkbox"/> \$ CAN <input type="checkbox"/> \$ US <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>

Consultez la page 2 pour les définitions de types de transfert

Par la présente, je vous autorise à transférer à l'institution destinataire mon compte actuellement détenu auprès de votre institution et j'autorise l'institution destinataire à recevoir ce compte, y compris tous les titres en compte et à découvert et tout solde débiteur ou créditeur. L'institution destinataire doit livrer tous les titres à découvert contre paiement. Ces instructions sont soumises à l'approbation de mon compte par l'institution destinataire

TRANSFERT : (COCHE UNE SEULE CASE)	
Une liste d'actifs n'est pas requise pour ces options	Énumérez les actifs ci-dessous ou joignez-en une list pour ces options
<input type="checkbox"/> Totalité, en biens (tel quel) <input type="checkbox"/> Totalité, au comptant* <input type="checkbox"/> Solde au comptant seulement, à la date de transfert par l'institution cedante.	<input type="checkbox"/> Totalité*, au comptant et en biens (tel quel) <input type="checkbox"/> Partie*

* Voir la déclaration en caractères gras figurant à la partie Autorisation du client ci-dessous.			
En biens <input type="checkbox"/>	Au comptant <input type="checkbox"/>	Montant du placement/Échéance	Symbole et/ou n° du titre ou du contrat
Actions/Parts <input type="checkbox"/>	Dollars <input type="checkbox"/>	Description du placement	
En biens <input type="checkbox"/>	Au comptant <input type="checkbox"/>	Montant du placement/Échéance	Symbole et/ou n° du titre ou du contrat
Actions/Parts <input type="checkbox"/>	Dollars <input type="checkbox"/>	Description du placement	

RÉSERVÉ À L'INSTITUTION CÉDANTE
NE PAS LIVRER AVANT LE
NE PAS LIVRER AVANT LE

Autorisation du client

Nota : Nous exigeons une copie de votre dernier relevé de compte.

Je demande par la présente le transfert de mon compte et des placements qui s'y trouvent, de la façon précisée ci-dessus. **Veuillez annuler tous les ordres ouverts (ordres valables jusqu'à révocation, PRS, PÉA, etc.) liés à mon compte auprès de votre institution.**

*** Dans le cas d'un transfert au comptant, j'autorise la réalisation de la totalité ou d'une partie de mes placements, selon mes instructions. J'accepte d'acquitter tous les frais et rajustements applicables à ce transfert selon le document d'information. Veuillez retourner ce formulaire dûment rempli à l'institution destinataire dont l'adresse est indiquée ci-dessus.**

J'ai pris connaissance du document d'information au verso et j'autorise le transfert selon les instructions ci-dessus.

Signature du titulaire du compte	Date
Signature du cotitulaire du compte (le cas échéant)	Date

SIGNATURE GARANTIE
Scotia Capitaux Inc.
PAR :

DOCUMENT D'INFORMATION CONCERNANT LES TRANSFERTS

Dans le cadre de nos activités, nous nous efforçons constamment d'améliorer le service clientèle. Le présent document d'information est destiné à clarifier le processus de transfert. Nous vous recommandons de lire attentivement ce document avant d'apposer votre signature au recto à la rubrique AUTORISATION DU CLIENT. Pour obtenir tous autres renseignements après avoir pris connaissance de ce qui suit, veuillez vous adresser à un représentant de l'institution destinataire.

Quelle est la différence entre AU COMPTANT et EN BIENS?

Le terme AU COMPTANT signifie que tous vos avoirs qui ne sont pas déjà sous forme de liquidités doivent être convertis en argent, vendus, rachetés, etc. afin que le solde de votre compte puisse être transféré à l'institution destinataire en espèces ou par chèque.

AVIS IMPORTANT : SI VOUS AVEZ DEMANDÉ UN TRANSFERT AU COMPTANT, TOUS LES ORDRES SERONT EXÉCUTÉS AU COURS DU MARCHÉ. CES ORDRES AU MIEUX SERONT TRANSMIS APRÈS RÉCEPTION DE L'AUTORISATION DE TRANSFERT ET LES COMMISSIONS HABITUELLES LEUR SONT APPLICABLES. AFIN D'ACCELERER LE PROCESSUS, VOUS POUVEZ PASSER VOUS-MÊME VOS ORDRES AUPRÈS DE L'INSTITUTION CÉDANTE AU MOMENT DE LA SIGNATURE DE CETTE AUTORISATION DE TRANSFERT.

Le terme EN BIENS signifie que les avoirs en dépôt dans votre compte doivent être transférés tels quels. Qu'il s'agisse de placements ou de liquidités, ils seront transférés en l'état, c'est-à-dire sans changement, sous réserve que leur transfert soit autorisé.

Types de Transfert :

TOTALITÉ, EN BIENS (TEL QUEL): Tous les actifs tels quels (un type commun de transfert)

TOTALITÉ, AU COMPTANT: Tous les actifs sont liquidés et le produit en espèces de la vente et tout solde en espèces sont transférés.

SOLDE AU COMPTANT SEULEMENT, À LA DATE DE TRANSFERT PAR L'INSTITUTION CÉDANTE: Seule la portion en espèces de votre compte sera transférée, à la date du transfert.

TOTALITÉ, AU COMPTANT ET EN BIENS (TEL QUEL): Tous les actifs du compte sont transférés, mais certains actifs seront liquidés et transférés en espèces alors que d'autres seront transférés tels quel. Vous devez fournir une liste des actifs à transférer tels quels et ceux qui doivent être liquidés avant d'être transférés en espèces.

PARTIE: Seuls les espèces et les actifs dont la liste doit être fournie seront transférés.

Attestation de transfert de parts de fonds communs de placement :

J'atteste et accepte que, lorsque c'est nécessaire pour se conformer aux obligations réglementaires applicables à Scotia iTRADE à titre de courtier offrant des services pour comptes sans conseils, les parts d'un fonds commun de placement donnant lieu à une commission de suivi peuvent être transférées dans une catégorie ou une série correspondante du même fonds commun de placement sans commission de suivi ou, si une telle catégorie ou série n'est pas disponible, faire l'objet d'un rachat, et que je suis responsable de l'intégralité des frais (y compris les frais d'acquisition reportés) et des conséquences fiscales en découlant.

Combien de temps faudra-t-il pour transférer mon compte?

Le temps requis pour transférer un compte varie suivant le type de placements en cause. Prière de noter que vos avoirs ne seront peut-être pas tous transférés en même temps.

Type de placements

Actions et obligations

Conformément aux règles actuelles de l'ACCOVAM, le transfert de tels placements demande habituellement 10 à 25 jours ouvrables à compter de la réception de l'autorisation par l'institution cédante, sous réserve des exceptions décrites ci-après. Les institutions qui ne sont pas membres de l'ACCOVAM peuvent se conformer à des règles similaires ou pas.

Fonds communs de placement

Pour transférer des parts de fonds communs d'autres institutions financières (système ATON), il faut 5 à 10 jours ouvrables à compter de la réception par l'institution destinataire des documents requis. Toutefois, certaines parts de fonds communs peuvent nécessiter plus de temps pour leur transfert.

Certificats de placement garanti (CPG)

Souvent les Certificats de placement garanti (y compris les dépôts à terme) ne sont pas transférables EN BIENS (tels quels) avant leur échéance. La plupart des CPG peuvent être transférés au comptant à leur échéance. Comme il y a des exceptions, veuillez vérifier les conditions applicables auprès de l'institution émettrice du CPG.

Nota : Presque tous les CPG émis par le Groupe Banque Scotia sont immédiatement transférables EN BIENS entre les membres du Groupe.

Autres placements

De nombreux autres types de placement peuvent être non transférables, non remboursables ou susceptibles de ralentir le transfert du compte. Ces placements comprennent les titres hypothécaires, les valeurs étrangères et les obligations non transférables.

Transferts refusés

Une demande de transfert pourra être refusée par l'institution cédante pour un certain nombre de motifs, dont un solde qui ne couvre pas les frais exigibles ou un compte qui n'est pas en règle (à cause d'une insuffisance de marge, par exemple, ou d'une position à découvert). Si, pour quelque motif que ce soit, votre demande de transfert est refusée par l'institution cédante, celle-ci pourra retourner la demande non traitée à l'institution destinataire. Lorsque la situation du compte aura été régularisée, le processus de transfert pourra reprendre et l'institution cédante disposera alors de 10 à 25 jours ouvrables, à compter de la date de réception des documents nécessaires, pour procéder au transfert.

Combien me coûtera le transfert de mon compte?

Frais de transfert

De nombreuses institutions cédantes perçoivent de tels frais, dont le montant peut varier.

Glossaire :

ACCOVAM = Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

CUID = Customer Unit Identifier (numéro d'identification unité client)

DTC = Depository Trust Company

FINS = Financial Institution Numbering System (numéro d'institution financière)

PÉA = Plan d'épargne automatique

PRS = Programme de retraits systématiques

Pour le service à la clientèle, veuillez téléphoner au

Scotia iTRADE

1-888-TRADE88 (1-888-872-3388)
ou au
416-214-6457